NOTE D'INFORMATION

CFG TRADER

Nature juridique
FCP

Société de gestion
CFG Gestion

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Ikhlas MEKTOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP24155 en date du 04/12/2024.

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AMMC

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **CFG GESTION** sise à **5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca** représentée par **Madame Sofia SKIREDJ** en sa qualité de **Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature



AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.



YS

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **CFG TRADER**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000037400**
- Date et référence de l'agrément : **26/07/2024, GP24087**
- Date de création : **23/07/2012**
- Siège social : **5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca**
- Durée de vie : **99** ans
- Exercice social : **01er janvier au 31 décembre**
- Apport initial : **1.000.000** de Dirhams
- Valeur liquidative d'origine : **100** Dirhams
- Société de gestion : **CFG Gestion** sise à 5-7 **Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca** représentée par **Mme Sofia SKIREDJ** en sa qualité de **Directeur Général**.
- Etablissement dépositaire : **CFG BANK** sis à **5-7 rue Ibnou Toufail, Casablanca** représenté par **M. Driss BENCHAFAI** en sa qualité de **Directeur Général Délégué.**
- Commercialisateurs :

Etablissements commercialisateurs	**Responsable à contacter**	**Téléphone**
CFG Gestion	Yasmine EL YAKOUBI	0522488241
CFG Bank	Réseau d'agences bancaires	0522488241

- Commissaire aux comptes : **HDID & ASSOCIES** représenté par **M. MOHAMED HDID**

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

YS

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Actions**
- Indice de référence : **Compte tenu de la stratégie d'investissement du FCP CFG TRADER, aucun indice de référence n'est adapté.**
- Objectifs de gestion : **L'objectif du fonds est d'offrir aux souscripteurs une rentabilité en ligne avec celle du marché actions marocain. Le portefeuille du fonds suivra une stratégie de gestion non benchmarkée qui est détaillée au niveau de sa stratégie d'investissement.**
- Stratégie d'investissement :

Le fonds s'engage en permanence à investir au moins 60% de ses actifs hors titres d'OPCVM « actions » et liquidités, en actions, certificats d'investissements et droits d'attribution ou de souscription cotés à la Bourse de Casablanca ou sur tout marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public, répondant aux critères définis ci-après.

Il pourra consacrer 10% de son actif net à des opérations en devises à l'étranger, dans les conditions de la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, le portefeuille du fonds suivra une stratégie de gestion non benchmarkée. Il sera spécialisé en « Trading ».

Le terme "Trading" désigne les opérations d'achat et de vente d'actions dans le but de capitaliser sur les fluctuations de prix à court et moyen terme, en se basant sur les méthodes d'analyse suivantes pour l'identification des actions à intégrer au niveau du portefeuille :

- Analyse technique: Consiste à identifier les actions à travers l'analyse des données de marché historiques (prix et volume).

- Analyse des flux d'actualité: Consiste à identifier les actions susceptibles d'évoluer fortement sur le court terme, suite à:

- **la publication d'informations publiques émanant d'organes de presse, des dirigeants ou des services de communication des sociétés cotées ;**
- **les recommandations des sociétés de bourse à travers les publications des notes de recherché ;**
- **la publication des résultats annuels, semestriels et trimestriels des sociétés cotées ;**
- **l'annonce des opérations sur titres, principalement la distribution de dividends.**

De plus, l'univers d'investissement du fonds est constitué des instruments financiers suivants :

- **Actions, certificats d'investissements et droits d'attribution ou de souscription cotés, à la Bourse de Casablanca ou sur tout marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public, dont 60% des actifs du fonds hors titres d'OPCVM « actions » et liquidités doivent respecter les critères prédéfinis ;**
- **Titres de créances négociables ;**
- **Obligations ;**
- **Titres d'OPCVM ;**

Royaume du Maroc * Autorité Marocaine du Marché des Capitaux *

YS

- **Placements en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur ;**
- **Dépôt à terme.**

Enfin, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et mise en pensions dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

- Durée de placement recommandée : **5 ans**
- Souscripteurs concernés : **Grand public. Personnes morales et physiques.**

Royaume du Maroc * Autorité Marocaine du Marché des Capitaux *

YS

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **12/11/2012**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Quotidienne. Tous les jours ouvrés ou si celui-ci est férié le jour ouvré qui suit.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **Elle est affichée en permanence au siège social de l'établissement de gestion du FCP et dans le réseau commercialisateur.**

 Elle est publiée hebdomadairement dans un journal d'annonces légales.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les demandes de souscription et de rachat sont reçues et validées auprès de CFG Gestion ou du réseau commercialisateur de CFG Bank, chaque jour ouvré, avant 11 heures pour être exécutées sur la base de la valeur liquidative du même jour.**

 Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative de la part majorée par la commission de souscription.

 Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative de la part minorée par la commission de rachat.
- Affectation des résultats : **Capitalisation entière. Capitalisation intégrale des revenus.**
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété ppar le Code Général des Impôts.

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

 - Commission de souscription maximale :
 - **3% HT maximum des montants souscrits dont 0,2% incompressible acquis au FCP.**

 - Commission de rachat maximale :
 - **1,5% HT maximum des montants rachetés dont 0,2% incompressible acquis au FCP.**

 - Cas d'exonération :
 - **Toute exonération (hors part acquise) est laissée à la discrétion du réseau placeur.**

- Frais de gestion :
 - **2% HT au maximum par an. Les frais de gestion sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative sur la base de l'actif net constaté déduction faite des parts ou actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérées par CFG Gestion et sont débités trimestriellement.**

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
(1) Honoraires du Commissaire aux Comptes	20 000,00 dhs HT
(2) Commission de l'AMMC	0,025% HT
(3) Frais du Dépositaire	0,09% HT
(4) Frais de Maroclear (annuel)	3 600,00 HT
(5) Frais de Maroclear (trimestriel)	Selon les conditions en vigueur
(6) Gestion financière, administrative, et reporting	Frais de gestion -(1) -(2) -(3) -(4) -(5)

Royaume du Maroc * Autorité Marocaine du Marché des Capitaux *

YS